

RAPPORT DE CHRISTOPHE LEROY,  
DIRECTEUR NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION, ET DE SON ÉQUIPE

**DND** : DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION  
(AVEC UNE COLLABORATION IMPORTANTE AVEC LA DIRECTION NATIONALE DU HANDICAP **DNH** ET LE **PSEJE** EN 2018 ET 2019)

**DNE** : DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES MÉTIERS DE LA PÉDAGOGIE

***NDLR** : Ce rapport 2019 ressemble en de nombreux points à ceux des années précédentes car il précise bien l'enchaînement du développement de la DND et de la DNE de 2013 à 2019. Ainsi il avait l'air intéressant et finalement nécessaire de préciser ces choses à nos acteurs en vue d'une bonne vision d'ensemble pour le suivi 2017/2020...  
Merci de votre attention.*

## I. PRÉAMBULE & DIPLÔMES ACTUELS

- À l'initiative des Ligues, des Comités Départementaux ou de la FFE, des stages de formation d'Initiateurs, d'Animateurs (DIFFE ou DAFFE) et d'Entraîneurs (DEFFE) sont organisés à travers le territoire national.
- La FFE homologue les stages, aide à la publicité de ces derniers par le biais du site fédéral et fournit le [programme détaillé des DIFFE, DAFFE et DEFFE](#) et des [exemples de cahiers supports pour les DIFFE et les DAFFE](#)  
Elle valide les Formateurs (DAFFE 3<sup>e</sup> degré ou Maître-Entraîneur selon le cas) proposés par les organisateurs. Par la suite la Fédération prend en charge les centres d'examens, les corrections des épreuves réalisées par les formateurs et le suivi de l'attribution des diplômes des candidats.
- Le montage financier des stages de Formation est de la responsabilité des organisateurs (FFE, Ligues, Comités ou Organismes de Formation agréés par la FFE).
- La FFE délivre **trois types de diplômes**, qui valident des compétences très différentes :
  - **Le Diplôme d'Initiateur de la FFE (DIFFE) Initiateur.**  
Il confère le titre d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au Jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'échecs, des associations, des MJC.  
*Remarque* : ce diplôme est adapté aussi aux enseignants de l'Éducation Nationale souhaitant acquérir une formation d'Initiateur au Jeu d'Échecs.
  - **Les Diplômes d'Animateurs de la FFE (DAFFE) Animateur (1er degré), Éducateur-Formateur (2<sup>e</sup> degré) et Professeur (3<sup>e</sup> degré).**
    - **Le DAFFE 1 confère le titre d'Animateur** de la Fédération Française des Échecs et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au Jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'échecs, des associations, des MJC... Il est aussi une passerelle au BAFA approfondissement Échecs. Pas de barrière Elo à ce diplôme.
    - **Le DAFFE 2 confère le titre d'Éducateur-Formateur** de la Fédération Française des Échecs - ce qui englobe les connaissances issues des DIFFE et des DAFFE 1 – et permet d'animer en plus des stages DIFFE et DAFFE 1. La barrière Elo de ce diplôme est de 1 700 points.
    - **Le DAFFE 3 confère le titre de Professeur** de la Fédération Française des Échecs ce qui englobe les connaissances issues des DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. Il permet également d'animer et diriger des stages de formation DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. La barrière Elo de ce diplôme est de 1 700 points.

- **Les Diplômes d'Entraîneurs** : Entraîneur de Clubs (DEFFE 1<sup>er</sup> degré), Entraîneur National FFE (DEFFE 2<sup>e</sup> degré) et Maître-Entraîneur de la FFE (DEFFE 3<sup>e</sup> degré).

Ils s'adressent à des personnes ayant déjà un bon niveau échiquéen (minimum exigé 1800 Elo pour un Entraîneur de Clubs, 2 100 pour un Entraîneur National et un titre de Maître FIDE pour un Maître-Entraîneur) désirant entraîner réellement des joueurs de compétition souhaitant avoir les meilleurs résultats sportifs possibles.

- **Le DEFFE 1 confère le titre d'Entraîneur de Clubs (DEFFE 1<sup>er</sup> degré)** et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'Entraîneur au sein des Clubs, des établissements scolaires, des écoles d'Échecs, des associations, des MJC, ... .
- **Le DEFFE 2 confère le titre de d'Entraîneur National (DEFFE 2<sup>e</sup> degré)** et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'entraîneur dans les Clubs et de former les joueurs au sein des différentes structures de la FFE (Comités Départementaux, Liges et Fédération). Il permet également d'intervenir dans les stages de formation DEFFE 1<sup>er</sup> degré sous la supervision d'un entraîneur de niveau DEFFE 3<sup>e</sup> degré.
- **Le DEFFE 3 confère le titre de Maître-Entraîneur (DEFFE 3<sup>e</sup> degré)** et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'Entraîneur dans les Clubs, de former les joueurs de haut niveau au sein des différentes structures de la FFE (Comités Départementaux, Liges et Fédération) et travailler auprès de l'équipe de France. Il permet également de diriger les stages de formation DEFFE 1<sup>er</sup> degré et DEFFE 2<sup>e</sup> degré.

- **NOTEZ AUSSI L'EXISTENCE :**

- du **BAFA approfondissement Échecs** ;
- du dispositif du **Service Civique** ;
- du **DEUST AGAPSC, parcours Agent de Développement de Club Sportif / ADECS** (un Bac+2) ;  
[Résumé](#) | [Dossier complet](#)
- du Sport Étude Échecs en École d'Ingénieur à l'Écam Lyon ;
- du [sommaire évolutif de notre Veille Documentaire nationale](#) (structuration de la Formation initiale et continue DND-DNE (Initiateurs, Animateurs dont module Handicap, Entraîneurs et Agents de Développement et Dirigeants) ;
- de la rubrique [Documents Clubs](#) située sur le site de la Fédération ou de nombreux documents de cette Veille Documentaire sont en ligne ;
- de la **"Commission des Équivalences"** qui étudie les demandes prévues dans chaque règlement, attribue les diplômes par équivalence une fois par semestre. Les demandes doivent être déposées avant le 30 juin et le 31 décembre. Elles doivent être adressées au Directeur de la DND, Christophe LEROY ([christopheleroy42@gmail.com](mailto:christopheleroy42@gmail.com)).

Enfin si vous souhaitez suivre un stage consultez [les annonces sur le site Fédéral](#).  
ÉT SI VOUS NE TROUVEZ RIEN, CONTACTEZ [VOTRE LIGUE](#) QUI RECENSE LES DEMANDES, OU DIRECTEMENT LA FÉDÉRATION.

## II. UN MANDAT 2017/2020 ENTRE DEUX POUR LA DND

Dans l'idée de soulager le quotidien de nos Clubs et lancer une synergie commune et cohérente entre la FFE, nos Liges, Comités, Clubs, Dirigeants et Intervenants Échecs toutes les actions suivantes avaient été lancées que ce soit dans le mandat 2013/2016 ou celui de 2017/2020.

- *Ainsi les actions ci-dessous vont parties du mandat précédent (2013-2016) et ont perduré :*
  - informer sur les dispositifs relatifs à l'[Emploi](#) via le site de la FFE ;
  - recenser [les documents utiles](#) grâce à une veille documentaire nationale, en partenariat avec l'association « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » (PSEJE) ;

- mutualiser les expériences locales ;
- développer l'accès à de [Nouveaux Publics](#) via des dossiers de promotion tout en soutenant une autre direction dynamique de la FFE, la Direction Nationale du Handicap (DNH), qui n'a pas encore libéré l'ensemble de ses forces en sommeil depuis tant d'années...
- *Tandis que ces bonnes idées ont été abandonnées sans soutien efficace de nos organes déconcentrés et même de notre maison mère :*
  - aiguiller l'organisation de [semaines nationales thématiques](#) ;
  - recenser les Ressources Humaines nationales à travers la création de questionnaires informatisés.

### III. 2019, C'EST AUSSI

- **La poursuite du traitement des dossiers de demande d'Équivalence via notre Commission avec :**  
L'attribution de 4 diplômes par Équivalence en 2019 contre 4 en 2018 : 0 DIFFE, 2 DAFPE1, 0 DAFPE2, 1 DAFPE3, 0 DEFFE1, 1 DEFFE2 et 0 DEFFE3.
- **Le Label Club Formateur :**  
Ce sont 95 Clubs qui ont eu le Label Formateur pour 2018-2021 contre 101 pour 2014-2017 et 73 lors de la période 2009-2013. La campagne 2022-2025 démarrera en septembre 2021 et comme les mandats précédents par période de 6 mois par an pour laisser respirer... les bénévoles qui traitent ces informations !
- **L'organisation de 3 Formations de Dirigeants et d'Agents de Développement au Jeu d'Échecs (ADDJE)** avec la participation totale de 22 personnes.
- **La validation et le développement possible de stages BAFA approfondissement Jeu d'Échecs « FFE UCPA » sur tout le territoire.**  
En partenariat avec un organisme de formation habilité par le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Vie associative et de l'Éducation Populaire, via le Comité de Pilotage mis en place par la FFE. C'est avec l'UCPA que la FFE a signé une convention (en février 2015) grâce au travail opiniâtre de Mme Johanna BASTI.  
Finalement Les stages prévus à Paris ou à Lyon n'ont pas eu lieu faute de Candidats suffisants. C'est clairement un problème de communication de notre secteur d'activité qui ne sait encore faire la promotion de ces nouveaux dispositifs que nous mettons en place. Pourtant, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, de plus en plus de communes demandent à nos intervenants un minimum BAFA : à vous de jouer !
- **La mise en place d'un module Handicap spécifique pour nos DAFPE 1 et le déploiement progressif de sections Jeu d'Échecs et Handicap sur une petite dizaine de départements...**  
Sans conteste, cette action est une des belles réussites d'une bonne coordination entre la DND et la DNH. Ainsi nous avons poursuivi en 2019 l'organisation de 3 stages DAFPE 1 module Handicap à Lyon avec la participation de 10 stagiaires pour 2019.
- **Ces différentes actions ont été possibles avec la mise en place d'une sorte de "Cellule de Développement de la FFE" sur Lyon (via le PSEJE et les Bureaux du staff de Christophe LEROY), qui collabore étroitement aussi avec la DNH et la DNE.**  
Cette cellule est aussi à l'écoute des Clubs, des Comités et des Ligues pour le dispositif des Services Civiques ; une quinzaine de Clubs ou Comités sont déjà dans la boucle.  
À noter que plusieurs Clubs se sont aussi lancés, sans la FFE, dans cette aventure « Service Civique » : coût, pratiquement 0 €. Il faut simplement un bon « Tuteur », c'est à dire vous-même !

**Clubs, Comités et Ligues, servez-vous de votre Cellule de développement et contactez dès à présent :**  
M. Nicolas FAYEL ou nos 3 Services Civiques dédiés – Tél. 09 75 51 48 22 - [dndffe1@gmail.com](mailto:dndffe1@gmail.com)

#### IV. SANS OUBLIER AUSSI LES ACTIONS DE LA DNE

(DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES MÉTIERS DE LA PÉDAGOGIE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT (DNE) POUR L'ANNÉE 2019

PAR DARKO ANIC, DIRECTEUR DE LA DNE

##### 1. LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

- Le métier d'Entraîneur est de nos jours de plus en plus exigeant, il faut non seulement maîtriser les nouvelles technologies (les logiciels spécialisés, l'internet, etc.), savoir préparer et rédiger les cours et exercices, mais aussi gérer les élèves en compétition, apportant ses compétences dans plusieurs domaines (*coaching*, préparation mentale, alimentation, sommeil, etc.), ainsi que les relations avec des parents et responsables de clubs.
- C'est pourquoi la formation complémentaire et continue s'impose comme une nécessité et on cherche à engager les possibilités offertes par la formation professionnelle (prise en charge, introduction des nouvelles compétences, etc.). Mais face à la complexité des démarches, il faudrait sans doute avoir de l'aide des spécialistes en la matière.

##### 2. LES RÉFORMES ENGAGÉES

- Suite aux discussions et des constats établis pendant la réunion de la DNE qui a eu lieu en avril 2019 à Hyères, la DNE a décidé de poursuivre le travail sur la formation des Entraîneurs **en engageant une réflexion approfondie autour du contenu et la forme des stages de formation**. Il est essentiel de mieux répondre aux besoins quotidiens des Entraîneurs qui travailleront demain dans les clubs et dans leurs régions. La méthodologie d'entraînement évolue vite grâce aux nouvelles technologies et un flux inédit des informations dont certaines peuvent induire aux erreurs. Ainsi la DNE a une tâche importante à présenter aux candidats via des méthodes fiables et éprouvées et en concordance avec l'aire du temps.
- Une deuxième grande mesure concernant la formation continue obligatoire pour les diplômés DEFFE 1 et DEFFE 2 tous les 2 ans, qui vaut la prolongation de la licence et maintient sur la liste des Entraîneurs actifs, a été mise en place. La date de validité de licence de chaque Entraîneur est maintenant visible sur le site de la FFE.

##### 3. À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

- Les projets de la DNE ont besoin de financement. Ainsi la DNE a fourni un budget prévisionnel qui, dans la situation actuelle, n'a pas pu être honoré par la FFE.

##### 4. LES STAGES DE FORMATION

- En 2019, il y a eu 2 stages de formation DEFFE 1 avec la participation de 19 candidats.

Lille (59)	mai 2019	Kévin TERRIEUX	9 stagiaires
Yffiniac (22)	juin - juillet 2019	Kévin TERRIEUX	10 stagiaires

- Malheureusement, le nombre de stages de formation reste en dessous des espérances. Les difficultés des organisateurs potentiels de mettre ce type de stage en place se résume au problème de la viabilité financière de ces stages. Malgré l'intérêt évident des candidats pour ce type de stages, ils ont de plus en plus du mal d'en couvrir les frais (inscription, voyage, hébergement). L'aide des Ligues et des Comités est soit inexistante, soit insuffisante (au mieux, ils prennent en charge l'inscription) alors que c'est eux qui ont accès au financement public des formations dans leur région.

- Cela nous mène à la conclusion que **le modèle actuel ne correspond plus à la situation économique** des candidats et que l'aide de la FFE, des Ligues, des CD ou des clubs devrait être bien plus importante.

## 5. LA RÉUNION DES ENTRAÎNEURS

- Comme chaque année, une réunion des Entraîneurs a été organisée pendant le Championnat de France des Jeunes à Hyères. On constate régulièrement que le fait que la majorité des Entraîneurs sont à ce point impliqué à suivre les résultats de leurs élèves impacte la participation des Entraîneurs à la réunion. **Les Entraîneurs doivent prendre conscience** que, une fois la ronde lancée, ils peuvent et doivent se tourner vers les réunions où on discute de leur avenir et où on veut bouger les choses ! C'est le moment et le lieu propice pour parler de nos pratiques et de nos difficultés. C'est là où il faut s'exprimer et puis chercher et proposer les solutions !

## 6. L'ACTIVITÉ ÉVÈNEMENTIELLE DE LA DNE

- La DNE a organisé plusieurs conférences assez réussies pendant les compétitions fédérales ou dans les établissements scolaires traitant les relations enfant-parents et les problèmes liés à l'apprentissage ou à la situation de compétition. C'était le cas aussi pendant le Championnat de France des Jeunes à Hyères où la FFE nous a bien soutenu par la présence de nombreuses personnalités et cadres.
- Cette communication **donne l'opportunité** à tous ceux qui sont intéressés par la pratique d'enseignement ou d'entraînement de se familiariser aux aspects importants et où ils peuvent prendre un appui direct avec nous afin d'ouvrir une coopération qui pourra promouvoir et améliorer la pratique de l'entraînement dans nos milieux respectifs.

## 7. COMMUNICATION VIA LES MÉDIAS ET LA COMMUNICATION CONCERNANT L'ENTRAÎNEMENT AU SEIN DE LA FFE

- L'importance de la formation et de l'entraînement a été aussi régulièrement relayée sur le site fédéral et depuis plusieurs années sur le YouTube fédéral. Ces actions sont importantes répandant la bonne parole et accroissant l'intérêt pour le jeu d'Échecs, aussi bien dans les clubs que dans les établissements scolaires. Le problème néanmoins reste de **relier efficacement les différents secteurs** (Jeunes, Féminines, Haut niveau, etc.) pour bénéficier de l'expérience et de conseil de tous les acteurs qui s'occupent de l'entraînement d'une manière ou d'une autre. C'est seulement ainsi qu'un véritable **effet synergique** pourrait et devrait s'effectuer.

## V. POINT SUR L'ORGANISATION DES STAGES DIFFE, DAFPE & DEFFE en 2019

- Il y a eu en 2019, 13 stages DIFFE, 9 stages DAFPE 1°, 1 stage DAFPE 3° et 2 stages DEFFE 1°, soit 25 stages en tout. 190 stagiaires ont été formés en 2019 contre 210 en 2018.
  - *Diminution du nombre de stagiaires formés en 2019 :*

190 stagiaires en 2019	
190 en 2019	230 en 2013
210 en 2018	208 en 2012
248 en 2017	229 en 2011
265 en 2016	258 en 2010
210 en 2015	275 en 2009
325 en 2014	138 en 2008

## • Les stages organisés :

Lieu des DIFFE	Période	Formateur principal	Nombre de stagiaires participants	Reçus
LYON (69) janvier 2019	19/01/2019	Christophe LEROY	5	4
BAYONNE (64) mars 2019	23/03/2019	Patrice ETCHEGARAY	10	10
CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51) mars 2019	23/03/2019	Darko ANIC	7	2
LYON (69) avril 2019	06/04/2019	Christophe LEROY	5	2
HYERES (83) avril 2019	15/04/2019	Darko ANIC	9	8
OLIVET (45) mai 2019	04/05/2019	Damir LEVACIC	8	8
CHATEAU DU LOIR (72) juin 2019	15/06/2019	Christophe DE LA FONTAINE	9	9
MONTPELLIER (34) juin 2019	22/06/2019	Stephen BOYD	6	6
LYON (69) juin 2019	29/06/2019	Christophe LEROY	4	4
NOUMEA (98) août 2019	01/08/2019	Nadir BOUNZOU	10	4
LYON (69) septembre 2019	22/09/2019	Christophe LEROY	6	/
VALENCE (26) octobre 2019	05/10/2019	Claire PERNOUD	7	7
NIORT (79) novembre 2019	30/11/2019	Xavier BEDOUIN	11	10
		<b>TOTAUX DIFFE</b>	<b>97</b>	<b>74</b>
Lieu des DAFFE	Période	Formateur principal	Nombre de stagiaires participants	Reçus
BEZIERS (34) janvier 2019	12/01/2019	Philippe PASCAL-MOUSSELARD	14	4
NEUILLY-SUR-SEINE (92) janvier 2019	12/01/2019	Kamen MITEV	7	5
LYON (69) janvier 2019 Handicap	19/01/2019	Christophe LEROY	4	2
LYON (69) avril 2019 Handicap	06/04/2019	Christophe LEROY	2	1
LYON (69) juin 2019 Handicap	29/06/2019	Christophe LEROY	4	1
SALON DE PROVENCE (44) septembre 2019	14/09/2019	Laineur-Lothaire CHAZEAU	5	5
PARIS (75) octobre 2019	24/10/2019	Nadir BOUNZOU Marc GATINE	20	15
BEZIERS (34) décembre 2019	07/12/2019	Philippe PASCAL-MOUSSELARD	9	1
TOULON (83) décembre 2019	14/12/2019	Jean-Philippe GENTILLEAU	5	1
FONTAINEBLEAU (77) août 2019	31/08/2019	Louis LECLERC	4	2
		<b>TOTAUX DAFFE</b>	<b>74</b>	<b>37</b>
Lieu des DEFFE	Période	Formateur principal	Nombre de stagiaires participants	Reçus
LILLE (59) mai 2019	01/05/2019	Kevin TERRIEUX	9	/
YFFINIAC (22) juin 2019	29/06/2019	Kevin TERRIEUX	10	2
		<b>TOTAUX DEFFE</b>	<b>19</b>	<b>2</b>
		<b>TOTAUX année 2019</b>	<b>190</b>	<b>113</b>

Le nombre de reçus aux examens évolue au fur et à mesure de l'envoi de leur rapport ou participation à leurs stages complémentaires dans les clubs formateurs de la Fédération.

- Nombre de titulaires des diplômes fédéraux :

Diplôme	Nombre de titulaires (licenciés au 31/12/2019)
DIFFE	662
DAFFE 1	1 194
DAFFE 2	61
DAFFE 3	45
DEFFE 1	40
DEFFE 2	251
DEFFE 3	16
<b>TOTAL</b>	<b>2 269</b>

## VI. PRÉCONISATION FINALE & STRUCTURATION POUR 2020/2024

1. Bien évidemment, l'invitation de chaque Ligue à nommer un responsable « Emploi, Formation, » pour réaliser un recensement de tous les Intervenants, diplômés ou non, est plus que jamais d'actualité. Il faut d'ailleurs l'étendre aux Comités Départementaux en urgence devant la taille nouvelle de nos régions !
2. Bien évidemment, la construction de haut en bas d'un projet associatif (ou de développement) cohérent, qui part de la FFE et va jusqu'aux Ligues, Comités et Clubs, en conformité avec les directives ministérielles, est là aussi clairement le seul chemin pour avancer.
3. Quels sont nos moyens ? Déjà éviter la dispersion !  
En effet, le constat est que chaque structure décentralisée de la FFE (Ligues et Comités) communique indépendamment les unes par rapport aux autres : on dirait plusieurs associations avec des buts différents... Nous n'allons pas faire la morale à nos adultes et dirigeants des Échecs mais force est de constater que presque aucune Ligue ou Comité ne se fait le relais des avancées de la DND, DNE, DNH ou la commission Développement Clubs... Faut-il que la Fédération prenne la main de la communication régionale et départementale du développement de l'emploi et de la formation dans le Jeu d'Échecs ?
4. Quant à vous, Formateurs ou simples Intervenants de Clubs, l'étude de faisabilité (note d'opportunité économique) pour la création d'un CQP, d'un BPJEPS, de plans de Formation par alternance ou le développement de nouveaux marchés (plus loin que le seul « Jeu d'Échecs à l'école »), ne pourra aboutir sans une équipe (Ligues et Comités) disciplinée et structurée dans ce projet commun.

## EN CONCLUSION

- Ce développement est possible, et sans forcément des moyens financiers supplémentaires, si ce n'est notre énergie mais il faut mettre justement nos moyens en synergie.

De là, il sera possible de créer ensemble un « Secrétariat fort » dédié à ce domaine du Développement par l'Emploi et la Formation via notre équipe « développement » issue des 4 commissions DNE, DND, DNH et Développement Clubs.

- **Cette coordination nous permettra :**

- d'accéder aux fonds de collecte de la formation professionnelle ;
- de promouvoir nos nouvelles formations support, telles que le BAFA (avec l'UCPA), le DEUST (avec l'Université Lyon 1), le Sport Etude Échecs en École d'Ingénieur à l'ECAM Lyon ou nos diplômes du DIFFE aux DEFFE dont nos DAFFE (Animateurs avec module Handicap) ;
- de finaliser un Tronc Commun Pédagogique (TCP) en accompagnement des DAFFE et des DEFFE ;

- de conforter des Formations de Formateurs ;
- de former nos Dirigeants ou/et Agents de Développement ;
- d'utiliser les nombreuses nouvelles conventions signées par la FFE ;
- de dépouiller l'ensemble des enquêtes et questionnaires qui ont circulé durant toutes ces années de 2014 à 2018 et surtout d'y répondre pour avancer ensemble !

**En avant le Jeu d'Échecs !**